

/DE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 87-447 du 29 Décembre 1987

Chargeant le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale de l'intérim du Camarade Soulé DANKORO, Ministre de l'Equippement et des Transports pour compter du 21 Décembre 1987.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N°87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

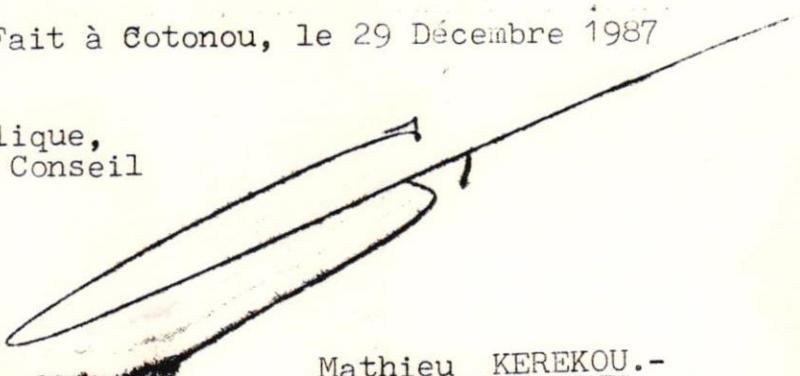
SECRET :

Article 1er.- Pour compter du 21 Décembre 1987, le Camarade Edouard ZODEHOUGAN, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale est chargé de l'intérim du Ministre de l'Equippement et des Transports pendant l'absence du Camarade Soulé DANKORO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 Décembre 1987

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2  
CPC 6 MET-MISPAT 6 AUTRES MINISTERES 13 DPE DLC INSAE 6 IGE 4  
BN DAN 4 DCCT ONEPI Gde CHanc. 3 UNB JASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6  
JORPB 1.-